

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1500/SG/ESJ portant engagement d'élèves instituteurs

n° 71-1500/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

3 novembre 1971

Numéro JO

n° 22 du 25/11/1971

Date du numéro

25 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Sont admis en section normale, pour compter du 1er octobre 1971, en qualité d'élèves-instituteurs : M. Aboubaker Daoud Ibrahim ; Mille. Asrar Mahamoud Ibrahim : M. Osman Moussa Omar ; M. Youssouf Nour M. Ali Hassan Ahmed : M. Kalite Abdallah Gomaï : M. Ismaël Aden Hassan : M. Abdillahi Aidid Farah.